



Compte rendu du Conseil d'administration du 21 mars 2023

Personnes présentes

Patrick Contet	Président
Christine Roumilhac	Vice-présidente
Françoise Leclerc	Trésorière
Jean-Claude Miremont	Membre
Pascal Bonne	Membre
Marc de Giovanni	Membre

Absents excusés

Jean-Claude Levern	Membre
Martin Monot	Secrétaire
Cyril Logeart	Membre

Laurent Lesage	Représentant Mairie
Stéphane Pihier	Représentant Mairie

1) Mode de rémunération de Luca Enne section handball

- Il a obtenu son diplôme et le CA doit décider en accord avec le bureau de la section de son mode de rémunération pour la prochaine saison. Faut-il le salarier ou lui régler des notes d'honoraires ? Pour Christine, il doit être indépendant. Les autres membres du CA sont en faveur d'un statut salarié. Débat sur le taux horaire.

Décision : Pas de décision prise par manque d'éléments. Le CA est en attente d'information de Lucas : le nombre d'heures effectuées, le statut souhaité, le taux horaire, la décision du bureau du handball. Il faudra aussi revoir le statut de Valentin.

2) Demande de subvention du handball pour le déplacement à Reims

La section handball via l'alliance séniors avec la Celle Saint Cloud s'est hissée en quart de finale de la coupe de France Départementale et demande une participation/subvention de 2 000 € pour leur déplacement à Reims (coût du déplacement 3 000 €)

Comme il s'agit d'un quart de final, Françoise propose de participer à hauteur de 1 500 € et Christine insiste pour 2 000 €. Il y a un débat sur la qualification de ce montant en subvention ou participation et si la section doit présenter au CA des justificatifs ou non. Le coût est principalement le transport, un mini bus pour l'équipe et un autre pour les supporters.

Décision :

Après un débat, le CA décide d'accorder une participation au déplacement de la section à hauteur de 2 000 €. La section fera l'avance des frais. Dimitri doit recevoir très prochainement une carte bleue qu'il pourra utiliser lors du déplacement.

3) Etude de la proposition du cabinet Opéfin et décision à prendre pour la prochaine saison

Ce sujet n'a pas été abordé.

4) Préparation du livret ASL pour le forum des associations

Ce livret doit présenter tous les sports de l'ASL sur un modèle semblable au livret de 2019 que Françoise présentera la prochaine fois. Il sera au format A5. Chaque section ayant un recto et un verso avec seulement les informations principales dans le but d'harmoniser la présentation. Un QR Code renvoyant sur le site internet pourra être ajouté. Christine demande une présentation avec les informations du site internet de l'ASL. Le forum des sports doit se dérouler après la rentrée scolaire soit probablement le 9 septembre.

Décision :

En prenant comme exemple le livret de 2019, chaque section va communiquer ses informations. Françoise présentera le livret au prochain CA.

5) Tennis, avancé des travaux de la nouvelle bulle

Christine et Patrick ont fait un point sur l'avancé des travaux sur la bulle. La section a organisé le samedi 18 mars un nettoyage des deux cours. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'appel. Une carte électronique dans l'armoire électrique est manquante et va reporter d'un mois l'installation de la bulle.

6) Le versement des cotisations des adhérents de la section tennis de table

Jean Claude n'est malheureusement pas présent pour expliquer l'absence de versement des cotisations sur le compte bancaire. L'horaire du vendredi soir, 20h à 22h, n'est pas adapté pour avoir un plus grand nombre d'adhérents. La section n'a pas réglé son assurance.

Décision :

Revoir les horaires du tennis de table pour gagner des d'adhérents et communiquer sur cette section lors du forum des associations avec l'installation d'une table de ping-pong. L'ASL pourrait prendre une assurance pour les non licenciés de toutes les sections en incluant les participants aux stages proposés lors des vacances scolaires. La section randonnée a souscrit une assurance auprès de la MAIF.

7) Retour sur l'AG de section football du mardi 14 mars

Patrick a tenu l'assemblée générale de la section football. Adolphe Mendy, président de la section n'était pas présent et son trésorier Said Lebbah non plus. L'assemblée a constaté les

dépenses importantes pour les tenues et les goûters alors que les jeunes n'en ont pas bénéficiés et un besoin répété de subvention pour équilibrer son budget. Un nouveau bureau a été élu avec une présidente Céline Erradi, une secrétaire Valentine Eude et un trésorier Jérôme Ollivon.

Adolphe Mendy n'a pas restitué le chéquier et les documents en sa possession, factures et notes d'honoraires. Il y a un grand nombre de chèques émis et non encaissés.

Décision :

Françoise et Patrick ont convoqué le nouveau bureau du football pour les informer du fonctionnement de l'ASL et voir avec eux comment redresser les comptes et obtenir une liste complète des adhérents avec les règlements effectués.

Marc a dû partir pour raison familiale et Patrick est parti peu après.

Pas de date prévue pour le prochain CA.

Le Président
Patrick Contet

Le secrétaire
Martin Monot

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Contet', with a large, stylized initial 'P' at the start.